

Colloque organisé par le Pôle Berenstein  
à l'occasion du centenaire de l'Organisation internationale  
du travail

## L'OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ?

**Vendredi 10 mai 2019**

Professeures Stéphanie Dagrón, Anne-Sylvie Dupont, Karine Lempen

**Faculté de droit, Université de Genève**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**  
FACULTÉ DE DROIT



**PÔLE BERENSTEIN**  
DROIT DU TRAVAIL  
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**  
GLOBAL STUDIES INSTITUTE



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DFEFR  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Avec le patronage de la Commission tripartite pour les affaires de l'OIT

# L'OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ?

## Vendredi 10 mai 2019 - Programme

- 8h00            Accueil
- 8h20            **Mots de bienvenue**  
Bénédict FOËX  
Professeur, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève  
René SCHWOK  
Professeur, Directeur du Global Studies Institute de l'Université de Genève  
Valentin ZELLWEGER  
Ambassadeur, Chef de la mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
- 8h45            **Introduction au colloque**  
Jean-Michel SERVAIS  
Président d'honneur de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale, ancien directeur du BIT

## LE RÔLE DE L'OIT DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

- 9h00            **Histoire de l'OIT – bilan et perspectives**  
Sandrine KOTT  
Professeure, Faculté des lettres (histoire)/Global Studies Institute, Université de Genève
- 9h45            **Le système de contrôle des normes de l'OIT, l'après-crise 2012**  
Valérie BERSET BIRCHER  
Ambassadrice, Cheffe des Affaires internationales du travail, SECO
- 10h30           *Pause-café*
- 11h00           **La sécurité sociale à l'OIT : quelle vision d'avenir ?**  
Stéphanie DAGRON  
Professeure, Faculté de droit/Global Studies Institute, Université de Genève
- 11h45           **Mondialisation, informalisation et digitalisation : trois défis du XXI<sup>ème</sup> siècle pour l'OIT**  
Isabelle DAUGAREILH  
Professeure, Directrice du Comptrasec, Université de Bordeaux
- 12h30           *Pause de midi – une collation sera servie sur place*

## LA RÉCEPTION DES NORMES DE L'OIT EN DROIT SUISSE

- 13h45      **Utilisation du droit international par les juridictions internes**  
Xavier BEAUDONNET  
Juriste, Bureau international du travail, Genève
- 14h30      **Le revenu de substitution en cas d'incapacité de travail  
consécutive à la maladie**  
Anne-Sylvie DUPONT  
Professeure, Faculté de droit des Universités de Genève et Neuchâtel
- 15h15      *Pause-café*
- 15h45      **Vers un contrôle accru des personnes salariées sur leur temps ?**  
Karine LEMPEN  
Professeure, Faculté de droit de l'Université de Genève
- 16h30      **La discrimination antisyndicale**  
Jean-Philippe DUNAND  
Professeur, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
- 17h15      **Les effets de la digitalisation sur le partenariat social**  
Kurt PÄRLI  
Professeur, Faculté de droit de l'Université de Bâle

## TABLE RONDE (entrée libre)

- 18h15      **Table ronde sur l'avenir du partenariat social et la mise en œuvre  
de la Déclaration tripartite du 20 octobre 2018**  
  
Présidence :  
    Boris ZÜRCHER, Chef de la Direction du travail au Secrétariat d'Etat à  
    l'économie SECO  
  
Associations patronales :  
    Blaise MATTHEY, Fédération des Entreprises Romandes  
    Marco TADDEI, Union patronale suisse  
  
Associations syndicales :  
    Hélène AGBEMEGNAH, Travail.Suisse  
    Corinne SCHÄRER, Unia
- 19h45      **Conclusion du colloque**  
Jean-Michel SERVAIS  
Président d'honneur de la Société internationale de droit du travail et de  
la sécurité sociale, ancien directeur du BIT
- 20h00      *Apéritif riche offert par le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO*

# L'OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ?

## 10 mai 2019

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le **30 avril 2019**

A remplir en lettres majuscules

Madame  Monsieur

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Etude/Entreprise (en toutes lettres) : \_\_\_\_\_

Profession/Fonction : \_\_\_\_\_

**ADRESSE DE CONTACT**

Privée

Professionnelle

Adresse postale : \_\_\_\_\_

NP/Ville/Pays \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail (indication indispensable) : \_\_\_\_\_

Je m'inscris à la **L'OIT ET LE DROIT SOCIAL EN SUISSE : 100 ANS ET APRÈS ? du 10 mai 2019** au tarif de :

- CHF 120.-
- CHF 60.- (avocats-stagiaires, joindre une pièce de légitimation)
- gratuit (étudiant-e-s et doctorant-e-s, joindre une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café, le déjeuner buffet et l'apéritif. La finance d'inscription de CHF 120.- comprend également les Actes du colloque.

Je m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription.

### Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le 18 avril au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 40.-.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Affanchir  
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE  
Secrétariat du Département de droit civil  
Faculté de droit  
Bd du Pont-d'Arve 40  
1211 Genève 4

## Renseignements pratiques

### Lieu

Université de Genève - Uni Mail R080

Bd du Pont-d'Arve 40 - 1205 Genève

De la gare Cornavin accès en tram 15 (direction Palettes), arrêt Uni Mail.

### Inscription et informations complémentaires

Tél. +41 (0)22 379 86 33

Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer avant le **30 avril 2019**

■ Par la poste au :

Secrétariat du Département de droit civil

Faculté de droit – Uni Mail - Université de Genève

Bd du Pont-d'Arve 40 - 1211 Genève 4

■ Par e-mail : [Francine.Pinget@unige.ch](mailto:Francine.Pinget@unige.ch)

■ En ligne : <https://www.unige.ch/droit/berenstein>

### Finances d'inscription

■ CHF 120.-

■ CHF 60.- (avocat.e.s-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café, le déjeuner-buffet qui aura lieu à Uni Mail et l'apéritif. La finance d'inscription de CHF 120.- comprend également les Actes du colloque.

Sur présentation d'une pièce de légitimation, les étudiant.e.s et doctorant.e.s peuvent assister gratuitement au colloque (documentation et restauration non comprises).

### Formation continue FSA

La participation à ce colloque permet aux avocat.e.s spécialistes FSA en droit du travail d'obtenir **6 crédits** de formation continue FSA.

### Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

### Annulation

En cas d'annulation reçue le 30 avril au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 40.-.